

Tarifs publics PxPlus Suite 2025 (V22) – JAN 2026 - EURO € HT

France – Mob : 06 18 00 46 78

eric.foy@melimedia.fr

Description	Base Prix Public	Pro Prix Public	Web Prix Public
PxPlus Suite / Unix ou Windows (par utilisateur)			
Prix par Utilisateur 1-15	492 €	650 €	830 €
PxPlus Version Upgrades (par utilisateur)			
Par version (minimum V19)	100 €	130 €	170 €
Bundle Upgrades (per user)			
Upgrade from Base		170 €	350 €
Upgrade from Professional			190 €
PxPlus Tools			
PxPlus Language & NOMADS Toolkit	√	√	√
OCX Interface	√	√	√
SSL	√	√	√
RPC	√	√	√
Internet Toolkit	√	√	√
Multiple Image Support	√	√	√
Smart Controls	√	√	√
Charting Control	√	√	√
Customizer	√	√	√
PxPlus Views	√	√	√
Read BBX files	√	√	√
OLE Server	√	√	√
Report Writer Designer w/Views	√	√	√
Native Oracle Interface (OCI)	√	√	√
Native DB2 Interface	√	√	√
ADO Interface (MS SQL)	√	√	√
Signature Capture	√	√	√
MySQL Interface	√	√	√
WindX Plug-in (par utilisateur)	180 €	√	√
PxPlus SQL Server & ODBC Driver	N/A	√	√
Web Server	N/A	N/A	√
Application Server	N/A	N/A	√
XML Interface	N/A	N/A	√
i Nomads	N/A	N/A	√
PxServer (File IO Server)	N/A	N/A	√
Webster+	N/A	N/A	√
Divers			
SQL Mirroring (par serial#)	2 300 €	2 300 €	2 300 €
Generation de clé manuelle (non remisable)	400 €		

PxPlus Continuous Care Plan (CCP) Prix Publics

MELI MEDIA

France – Mob : 06 18 00 46 78

Tarifs publics – JAN 2026 - EURO € HT

eric.foy@melimedia.fr

Description	Base System	Pro	Web
PxPlus / Windows / UNIX (par utilisateur)			
CCP - Montant annuel	60,00 €	78,00 €	102,00 €

Conditions d'applications des contrats CCP et anciens contrats LAP / Prime Time :

1. Le contrat de maintenance est applicable à une ou plusieurs licences PxPlus. La période minimale et incompressible du plan est 1 an incompressible. Après cette période initiale le contrat est reconduit tacitement et indéfiniment sauf s'il est interrompu par PVX Plus ou annulé à la demande du client.
2. Pendant la durée du CCP, PVX Plus fournira au client un accès et des clés d'activation pour toutes les mises à jour logicielles et les versions majeures/mineures applicables du logiciel PVX Plus associées aux numéros de série sur CCP. Le client peut installer et utiliser ce logiciel mis à jour conformément aux termes et conditions du contrat de licence d'origine pour chaque numéro de série. Seules les options couvertes par les frais CCP pour chaque numéro de série sont éligibles pour ces mises à jour. Autrement dit, les mises à jour mises à disposition pour un numéro de série peuvent ne pas être disponibles pour d'autres numéros de série qui n'ont pas de CCP. dans le contrat de maintenance.
3. PVX Plus facturera les contrats pour chaque numéro de série couvert. Pour les contrats impliquant plusieurs numéros de série, une facture récapitulative détaillera les numéros de série s'y rattachant. Les factures sont payables à 30 jours nets, date de facturation. En cas de non respect du délai de paiement, l'accès aux mises à jour de logiciel et aux clefs d'activation peut être suspendu jusqu'à ce que PVX Plus reçoive le paiement dû.
4. Après la période initiale d'un an, des numéros de série peuvent être retirés du contrat de maintenance par simple courrier 60 jours avant le terme normal du plan. L'annulation devient effective le premier jour du prochain cycle de facturation. Lorsqu'un numéro de série a été retiré du contrat de maintenance, il peut toutefois y être rajouté ultérieurement moyennant le paiement des primes supplémentaires devant être calculée à l'occasion.
5. Des numéros de série peuvent être inscrits dans un contrat de maintenance à n'importe quel moment suivant l'achat initial du logiciel ou d'une mise à jour vers la version la plus récente.
6. L'évolution d'un produit par l'ajout d'utilisateurs, d'options..., à un numéro de série peut augmenter la prime du contrat de maintenance. L'augmentation devient alors effective à la date du changement. En revanche, cela n'affecte pas l'échéance principale du contrat de maintenance.
7. Le montant d'un contrat de maintenance lié à un numéro de série est basé sur le nombre d'utilisateurs lié à ce numéro de série.
8. La liste de prix des contrats de maintenance est modifiable sans préavis